

Sommaire

Nomination des officiers

Révision du Règlement de régie interne et du Règlement sur la procédure de désignation pour l'Agence et de nomination de certains membres du conseil d'administration des établissements publics de la région

Déclaration des intérêts des administrateurs publics

Nomination du directeur de santé publique

Coût de système spécifique 2013-2014

Baisse rétroactive de tarification au programme d'accès à la chirurgie

Budgets nets initiaux des établissements 2013-2014

Projet de recherche sur les infirmières praticiennes spécialisées en soins de première ligne en Abitibi-Témiscamingue

Frais reliés aux travaux de l'accompagnateur clinique au CSSS de Rouyn-Noranda

Accompagnement clinique – Optimisation SAD et urgence

Modification au calendrier des assemblées ordinaires 2013-2014

Motions de félicitations

NOMINATION DES OFFICIERS

Conformément à son Règlement de régie interne qui stipule que l'élection des dirigeants du conseil d'administration doit se faire chaque année au mois de mai, les membres reconduisent le mandat des personnes suivantes pour une durée d'un an :

- présidence : Mme Suzanne Huard
- vice-présidence : M. Serge Larche
- secrétariat : M. Jacques Boissonneault

RÉVISION DU RÈGLEMENT DE RÉGIE INTERNE ET DU RÈGLEMENT SUR LA PROCÉDURE DE DÉSIGNATION POUR L'AGENCE ET DE NOMINATION DE CERTAINS MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DE LA RÉGION

Des modifications ayant été apportées à la Loi sur les services de santé et les services sociaux à la suite de l'adoption du projet de loi n° 127 – Loi visant à améliorer la gestion du réseau de santé et de services sociaux, les membres adoptent la révision du Règlement de régie interne et du Règlement sur la procédure de désignation pour l'Agence et de nomination de certains membres du conseil d'administration des établissements publics de la région.

DÉCLARATION DES INTÉRÊTS DES ADMINISTRATEURS PUBLICS

Il est résolu d'attester le dépôt des déclarations des intérêts des administrateurs publics dûment signées par chaque membre du conseil d'administration, le président-directeur général et le directeur de santé publique pour l'année 2012-2013.

NOMINATION DU DIRECTEUR DE SANTÉ PUBLIQUE

Le mandat du directeur de santé publique venant à échéance le 2 mai 2013, il est résolu de recommander à nouveau au ministre de la Santé et des Services sociaux la nomination du Dr Réal Lacombe pour une durée de quatre ans.

BAISSE RÉTROACTIVE DE TARIFICATION AU PROGRAMME D'ACCÈS À LA CHIRURGIE

Les membres approuvent l'octroi d'un montant non récurrent de 99 346 \$ au CSSS Les Eskers de l'Abitibi afin de compenser la baisse rétroactive de la tarification au programme d'accès à la chirurgie.

PROJET DE RECHERCHE SUR LES INFIRMIÈRES PRATICIENNES SPÉCIALISÉES EN SOINS DE PREMIÈRE LIGNE EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Les membres approuvent l'allocation d'une somme non récurrente de 6 000 \$ pour participer financièrement à un projet de recherche sur les infirmières praticiennes spécialisées en soins de première ligne en Abitibi-Témiscamingue mené par l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue.

FRAIS RELIÉS AUX TRAVAUX DE L'ACCOMPAGNATEUR CLINIQUE AU CSSS DE ROUYN-NORANDA

Les membres allouent une somme non récurrente de 25 000 \$ au CSSS de Rouyn-Noranda pour rembourser une partie des frais reliés aux travaux de l'accompagnateur clinique.

ACCOMPAGNEMENT CLINIQUE – OPTIMISATION SAD ET URGENCE

Une somme non récurrente de 45 000 \$ est réservée pour rembourser une partie des frais reliés aux travaux de l'accompagnatrice clinique pour l'optimisation en soutien à domicile.

MODIFICATION AU CALENDRIER DES ASSEMBLÉES ORDINAIRES 2013-2014

Les membres approuvent une modification au calendrier des assemblées ordinaires 2013-2014 du conseil d'administration de l'Agence. Le nouveau calendrier est le suivant :

- 25 septembre 2013, MRC du Témiscamingue
- 6 novembre 2013
- 11 décembre 2013
- 5 février 2014
- 19 mars 2014
- 30 avril 2014, MRC de la Vallée-de-l'Or
- 11 juin 2014

COÛT DE SYSTÈME SPÉCIFIQUE 2013-2014

Les membres approuvent la répartition de l'allocation récurrente de 1 052 400 \$ du coût de système spécifique 2013-2014 de la façon suivante :

Établissements	Médicaments- Fournitures méd./chirurg.	Allocations spécifiques	Total 2013- 2014
CSSS de la Vallée-de-l'Or	124 912 \$		124 912 \$
CSSS de Rouyn-Noranda	120 479 \$		120 479 \$
CSSS Les Eskers de l'Abitibi	110 591 \$		110 591 \$
CSSS des Aurores-Boréales	52 826 \$		52 826 \$
CSSS du Témiscamingue	43 592 \$		43 592 \$
Réserve pour dégénérescence maculaire liée à l'âge		600 000 \$	600 000 \$
Total	452 400 \$	600 000 \$	1 052 400 \$

BUDGETS NETS INITIAUX DES ÉTABLISSEMENTS 2013-2014

Les budgets nets initiaux des établissements pour l'exercice 2013-2014 sont adoptés :

CSSS Les Eskers de l'Abitibi	55 420 032 \$
CSSS de la Vallée-de-l'Or	76 749 718 \$
CSSS de Rouyn-Noranda	71 611 372 \$
CSSS du Témiscamingue	32 976 436 \$
CSSS des Aurores-Boréales	43 722 505 \$
Centre jeunesse de l'Abitibi-Témiscamingue	24 132 382 \$
CRDIAT Clair Foyer	20 436 045 \$
Centre de réadaptation La Maison	11 095 627 \$
Centre Normand	2 585 928 \$

MOTIONS DE FÉLICITATIONS

Une motion de félicitations est adressée à l'équipe des agentes administratives de l'Agence pour l'excellent travail et le leadership démontré dans la réalisation d'un projet Kaysen.

Une motion de félicitations est également adressée à l'équipe des ressources informationnelles pour l'excellent travail réalisé dans le cadre du Plan annuel des ressources informationnelles 2013-2014 pour la région de l'Abitibi-Témiscamingue.

LIEU ET DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine assemblée ordinaire du conseil d'administration de l'Agence se tiendra le mercredi 12 juin 2013, à Rouyn-Noranda.